



Association Grabels Cœur de Village

Véronique MAUREL, Présidente

9 rue du Presbytère

34790 GRABELS

Madame Pétard,  
Conseillère générale  
Conseil Général 34  
1000 rue d'Alco,  
34087 MONTPELLIER Cedex 04

Grabels, le 31 Mars 2014

Ref : MP/BR/2013-389

Madame,

Le 27 Novembre dernier vous m'avez adressé un courrier, suite à des échanges que nous avons eus lors de la phase de concertation publique menée cet été par le Conseil Général au sujet du LIEN.

Vous savez que notre association est très attachée au maintien d'une qualité de vie au centre de Grabels et donc à la diminution du trafic de traversée.

Vous relatez dans votre courrier que vous avez informé le Président Vezinhet de notre inquiétude quant à un échangeur au Nord de Grabels et de « [n]otre hypothèse d'un demi-échangeur avec possibilité d'entrée [sur le LIEN] mais pas de sortie sur Grabels ».

Or notre association ne soutient pas cette hypothèse. Nous nous opposons à tout échangeur au Nord de Grabels. Cette position avait été communiquée au Président Vezinhet par courrier du 20 Juillet 2013. Elle a été confirmée par un vote de l'association lors de son assemblée générale du 13 Février 2014.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cette position, qui a été constante au sein de notre association.

Restant à votre disposition pour vous expliquer le pourquoi de notre délibération, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'association Grabels Cœur de Village  
Véronique Maurel, Présidente